

Le présent Rapport répond aux exigences de l'Article 29 de la Loi Énergie Climat.

Introduction

SUNSHINE est une société de gestion indépendante, agréée par l'AMF en juillet 2024 (GP-20240015), spécialisée dans l'investissement en capital-innovation via le fonds SISTAFUND I. L'ensemble de la stratégie de gestion est guidé par une ambition forte d'impact social, avec un engagement pionnier pour la réduction des biais de genre dans l'accès au financement.

Partie 1 - Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A.1. Résumé de la démarche

SISTAFUND I est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) promouvant des caractéristiques sociales, au sens du règlement SFDR, et ne vise pas d'objectif d'investissement durable. Pour l'exercice 2024, SISTAFUND I est le seul fonds de Sunshine.

1 Objectif d'impact social poursuivi

SISTAFUND a été créé avec l'objectif de favoriser la diversité et l'inclusion dans l'écosystème entrepreneurial en finançant exclusivement des entreprises dans lesquelles les femmes actionnaires détiennent, ensemble ou séparément, soit au moins 30 % du capital, soit une part supérieure à celle détenue collectivement par les actionnaires masculins.

Cette stratégie s'inscrit dans une démarche active d'impact social, visant à contribuer au développement de la place des femmes dans:

- la création d'entreprises innovantes,
- l'accès au financement par le secteur du capital risque,
- et plus largement, dans l'industrie financière.

2 Gouvernance de la stratégie d'investissement responsable

Les enjeux de durabilité sont au cœur de la raison d'être même du fonds SISTAFUND I. Aussi, nous avons développé une stratégie de durabilité dédiée, mettant fortement l'accent sur la promotion d'objectifs sociaux par la mixité. La supervision de cette stratégie est assurée au plus haut niveau de la société par sa fondatrice et Managing Partner, Tatiana Jama.

La mise en œuvre de cette stratégie repose sur plusieurs équipes :

- L'équipe d'investissement, responsable de la sélection des sociétés cibles et de la gestion des investissements sur l'ensemble de leur cycle de vie
- La Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI).

Pour accompagner notre stratégie de durabilité et garantir sa conformité aux meilleures exigences réglementaires et de place, Sunshine travaille avec :

- Le cabinet d'avocats Jones Day
- Le cabinet de conseil en stratégie de durabilité Alameda Sustainability Advisory.

3 Stratégie d'investissement et sélection des actifs

Sunshine intègre les critères ESG à toutes les étapes de la stratégie d'investissement de son fonds SISTAFUND I. Si la dimension sociale est prédominante dans ce processus, du fait de la nature « impact -native » de la stratégie, les critères environnementaux sont également pris en compte.

Ainsi, la prise en compte des critères ESG s'appuie sur plusieurs démarches

- La mise en œuvre d'une politique de standards minimums, permettant notamment d'éviter de financer des activités incompatibles avec l'atteinte des objectifs environnementaux fixés par l'Accord de Paris sur le climat
- L'application d'une politique de sélection, basée sur un sourcing et la réalisation de due diligences avant chaque investissement
- Le suivi des sociétés en portefeuille

Le déploiement de l'intégralité de la séquence permet de s'assurer d'une prise en compte efficace des critères ESG, résultant dans la création d'un portefeuille robuste en termes de durabilité.

a. Politique de standards minimums

Pour en savoir plus sur nos standards minimums, vous pouvez consulter la [page dédiée sur notre site internet](#)

Normes minimales et responsabilité sociétale :

Sunshine considère qu'il est de sa responsabilité fiduciaire d'exclure les entreprises qui ne respectent pas les conventions et/ou cadres internationalement reconnus, les réglementations nationales, ainsi que les normes éthiques les plus strictes.

En conséquence, le fonds n'investit pas dans :

- des activités économiques illégales au regard des lois et réglementations applicables à la société de gestion ou au fonds, y compris les activités liées au clonage humain à des fins de reproduction
- des activités liées à :
 - o la production et le commerce du tabac ;
 - o la production ou le commerce de boissons alcoolisées distillées et les produits associés ;
 - o la prostitution ;
 - o les expérimentations sur les animaux ;
 - o la production ou le commerce d'armes ou de munitions de toute nature, sauf lorsqu'il s'agit d'activités entrant explicitement dans le cadre de la politique de la Commission européenne sur ce sujet ou y étant accessoires ;
 - o les casinos ou entreprises équivalentes ;

- la recherche, le développement ou les applications techniques de solutions informatiques ou électroniques, lorsqu'elles visent à :
 - contribuer à l'une des activités mentionnées ci-dessus (1 à 4),
 - favoriser les jeux d'argent en ligne ou les casinos en ligne,
 - promouvoir la pornographie ;
- Les activités facilitant :
 - l'accès illégal à des réseaux de bases de données électroniques ;
 - le téléchargement illégal de données électroniques.
- Les entreprises ne respectant pas les exigences minimales définies par les huit principes et droits fondamentaux énoncés dans les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Politiques sectorielles :

Bien que SISTAFUND soit avant tout un fonds à impact social, la société de gestion reconnaît l'importance d'instaurer également des standards environnementaux minimums pour ne pas mettre en péril les objectifs environnementaux internationaux. Le fonds vise à contribuer à la transition vers une économie plus durable et inclusive, en favorisant des solutions sobres et bas carbone, et en évitant les activités non alignées avec l'objectif global de neutralité carbone d'ici 2050.

Par conséquent, Sunshine a mis en place des politiques spécifiques liées aux activités suivantes :

- **Charbon thermique** : l'élimination progressive du charbon thermique de notre bouquet énergétique est essentielle pour lutter contre le changement climatique. SISTAFUND n'investit donc pas dans les entreprises exposées à l'extraction de charbon thermique, à la production d'électricité à partir de charbon thermique, ni dans celles développant de nouveaux projets liés au charbon thermique.
- **Énergies fossiles non conventionnelles** : SISTAFUND exclut les entreprises impliquées dans l'exploration, la production, le transport ou le commerce d'énergies fossiles non conventionnelles.
- **Énergies fossiles conventionnelles – nouveaux projets** : les énergies fossiles conventionnelles restent, à ce jour, nécessaires à l'économie et ne sont donc pas exclues en tant que telles de l'univers d'investissement de SISTAFUND. Le fonds considère que l'innovation peut contribuer à en atténuer les impacts. Cependant, en cohérence avec la feuille de route « Net Zero d'ici 2050 » de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), SISTAFUND reconnaît que les nouveaux projets fossiles ne sont pas nécessaires, voire contre-productifs vis-à-vis de cet objectif mondial. Par conséquent, le fonds n'investira pas dans des entreprises impliquées dans des projets fossiles dont les permis ont été délivrés après 2023.

b. Prise en compte des critères ESG dans l'analyse et la décision d'investissement

Pour toutes les opportunités d'investissement satisfaisant aux standards minimums énoncés ci-dessus, une sélection est réalisée sur des critères à la fois financiers et extra-financiers, permettant d'aboutir à la décision et à la réalisation de l'investissement.

- Sélection initiale et critères d'éligibilité

La stratégie d'investissement de SISTAFUND repose sur un filtre social différenciant : le fonds sélectionne exclusivement des entreprises dans lesquelles au moins 30 % du capital des fondateurs est détenu par une ou plusieurs femmes, ou dont la part détenue par des femmes est majoritaire. Ce critère de mixité, appliqué dès la phase de sourcing, constitue une condition sine qua non pour initier une instruction d'investissement. Aucune due diligence n'est lancée si ce seuil d'éligibilité n'est pas atteint.

- Due diligence extra-financière

Une analyse ESG est systématiquement conduite en amont de chaque investissement, dans une logique de double matérialité. L'analyse a pour objectif d'évaluer la performance ESG de la société analysée (dépendances, risques et opportunités), ainsi que les impacts potentiels de l'entreprise sur l'environnement et la société, en lien notamment avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), et en particulier l'ODD 5 (égalité entre les sexes).

Dans ce cadre, l'analyse pré-investissement comprend :

- une vérification de la table de capitalisation afin de confirmer la répartition effective du capital entre femmes et hommes fondateurs ;
- la transmission d'un questionnaire ESG à l'entreprise cible, incluant des questions relatives à la gouvernance, la diversité, la politique sociale, les enjeux climatiques, la transparence et la culture d'entreprise.

- Approche sectorielle à impact

SISTAFUND privilégie des secteurs alignés avec sa thèse d'impact et sa grille d'analyse ESG, avec une attention particulière aux effets systémiques positifs. Les quatre thématiques cibles sont :

- Sustainability & Tech for Good : climat, agriculture, économie circulaire, inclusion, éducation ;
- Digital Health & Techbio : santé mentale, FemTech, cybersécurité des données de santé ;
- Deep Tech : intelligence artificielle, cybersécurité, souveraineté, spatial ;
- Fintech/Insurtech : finance durable, inclusion financière, innovation au service des populations sous-représentées.

- Alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

La politique d'investissement de SISTAFUND s'aligne prioritairement avec l'ODD 5, mais prend également en compte les autres ODD dans son analyse, notamment via l'impact des solutions soutenues. L'ensemble du processus d'investissement vise à favoriser une transformation systémique en matière d'inclusion et de transition durable.

c. Suivi et stratégie d'engagement

SISTAFUND souhaite être un investisseur actif en engagé vis-à-vis de ses participations afin de les aider dans leur trajectoire de durabilité. Aussi, nous demandons à un reporting ESG régulier de nos participations, assorti d'un plan d'action, lorsque cela est pertinent.

Notre démarche d'engagement vise à assurer la mise en œuvre des engagements ESG pris lors de l'investissement, à renforcer la maturité des entreprises sur ces sujets, et à créer une dynamique d'amélioration continue.

- Modalités de suivi en portefeuille

SISTAFUND organise un suivi régulier de ses participations, à la fois formel (lors des boards notamment) et informel (lors d'interactions régulières avec les équipes dirigeantes).

Un questionnaire ESG est transmis chaque année aux sociétés en portefeuille, permettant de collecter des données qualitatives et quantitatives sur les pratiques sociales, environnementales et de gouvernance.

- Plan d'action ESG post-investissement – lorsque nécessaire

Lors de chaque investissement, une évaluation ESG est conduite afin de documenter les zones de risque et d'opportunité identifiées en phase de due diligence. Cette analyse peut servir de base à l'élaboration, en lien avec les équipes dirigeantes, d'un plan d'action ESG personnalisé, comprenant :

- des objectifs d'amélioration mesurables,
- une priorisation des enjeux stratégiques pour l'entreprise,
- un calendrier de mise en œuvre.

- Partage de bonnes pratiques et animation de la communauté

SISTAFUND met à disposition de ses participations un référentiel de bonnes pratiques ESG, et partage régulièrement des contenus pour renforcer la culture ESG au sein des équipes fondatrices.

A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Les souscripteurs de SISTAFUND sont informés par :

- l'Assemblée Générale annuelle, où un bilan ESG est présenté,
- via le rapport annuel, qui inclut l'annexe SFDR traitant des enjeux de durabilité
- grâce à des reportings spécifiques pour ceux qui en font la demande.
- La politique ESG de Sistafund est également en ligne sur son site et mise à jour lorsque cela est nécessaire

Les supports sont digitaux et transmis par e-mail. Des temps d'échange ad hoc sont aussi organisés avec les investisseurs (LP calls, événements communs).

A.3. Adhésion à des chartes, codes ou initiatives ESG

Sunshine participa à la promotion de l'investissement durable par les engagements suivants

- Lien avec SISTA: le fonds soutient activement l'association SISTA, dont il est issu, via une contribution annuelle et la valorisation des campagnes menées par l'association.
- Initiatives de place: SistaFund a initié une démarche d'adhésion à France Invest et intervient régulièrement lors d'événements sectoriels (France Digitale Day, Vivatech, Bpifrance, HEC, etc.).
- Engagement personnel: les membres de l'équipe, dont Tatiana Jama, s'impliquent dans des réseaux d'influence (ex: Conseil national du numérique).

Partie 2 - Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du règlement SFDR

Sunshine gère un seul fonds, le fonds **SISTAFUND I**, FPCI classé **Article 8 SFDR**

Le total des encours sous gestion intègre donc 100 % de produits SFDR 8.